



Nous vous  
conseillons  
volontiers, aussi  
de manière  
personnalisée

## Des modèles économiques bien réfléchis Économisez sur l'assurance de base, sans renoncer à un excellent traitement médical.

Nous trouvons pour vous un modèle d'assurance qui vous correspond exactement.

### L'essentiel en bref

Décidez vous-même à qui vous vous adressez en premier lieu en cas de problème médical: au centre de conseil télémédical Medi24 ou à votre médecin de famille / cabinet de groupe.

Détails sur les modèles économiques:  
[visana.ch/assurancebase](https://visana.ch/assurancebase)

### Vos avantages en bref

- ✓ Rabais avantageux sur les primes
- ✓ Un seul interlocuteur
- ✓ Diagnostic et traitement coordonnés
- ✓ Libre choix du médecin de famille ou choix du médecin de famille dans le réseau de médecins
- ✓ Pas de traitements superflus
- ✓ Soins de qualité à moindre coût

## Modèles économiques

### **Med Direct: d'abord chez le médecin de famille**

Pour chaque consultation, vous devez vous rendre en premier lieu chez votre médecin de famille. C'est lui qui coordonne les diagnostics ainsi que les traitements et consultations à suivre. Si des traitements doivent être effectués par des spécialistes ou par des hôpitaux, c'est donc lui qui vous envoie chez eux.

### **Managed Care: réseau de médecins ou cabinet de groupe**

Vous choisissez un/e médecin de famille d'un réseau de médecins ou un cabinet de groupe. Votre médecin ou votre cabinet de groupe est votre premier point de contact, qui assure le suivi du traitement dans son ensemble et vous redirige, si nécessaire, vers des spécialistes.

### **Tel Doc: première consultation téléphonique**

Avant d'aller chez le médecin pour un problème de santé, vous êtes conseillé/e par téléphone ou par Doctor Chat, via l'app Well, par des spécialistes de Medi24. En cas de besoin, ces derniers vous redirigent ensuite vers un médecin ou un hôpital; les instructions reçues doivent obligatoirement être suivies.

### **Tel Care: première consultation par téléphone et retrait de médicaments auprès d'une pharmacie partenaire**

Avant d'aller chez le médecin pour un problème de santé, vous êtes conseillé/e par des spécialistes de Medi24, par téléphone ou par Doctor Chat, via l'app Well. En cas de besoin, ces derniers vous redirigent ensuite vers un médecin, un hôpital ou une pharmacie; les instructions reçues doivent obligatoirement être suivies. Si, après une première prescription, vous avez besoin de médicaments de façon régulière, vous les retirez auprès d'une pharmacie partenaire de Visana.

### **Combi Care: consulter en premier lieu Medi24 ou le médecin de famille**

En cas de problème de santé, vous pouvez convenir directement d'un rendez-vous auprès de votre médecin de famille ou vous faire conseiller par un/e spécialiste de Medi24, par téléphone ou par Doctor Chat, via l'app Well. Dans tous les cas, les instructions reçues doivent obligatoirement être suivies. Pour pouvoir profiter de cette liberté de choix, vous devez respecter les règles suivantes:

- vous annoncez toujours à Medi24, par téléphone ou par voie numérique, via l'app Well, les délégations à des spécialistes ou des hôpitaux, effectuées par le médecin de famille, et
- vous vous faites prescrire des génériques ou biosimilaires meilleur marché, au lieu de préparations originales.

### **Med Call: centre de conseil Medi24**

En cas de problèmes de santé, vous contactez en premier lieu le centre de conseil télé-médical Medi24. Vous y obtenez un conseil médical et une recommandation quant aux prochaines étapes de traitement, 24 heures sur 24, 365 jours par an. Vous êtes libre de suivre ou non cette recommandation. Si vous décidez alors de consulter un médecin, celui-ci peut être choisi librement.

### **VIVA – Plan de santé**

Avec le plan de santé VIVA, vous bénéficiez de prestations médicales dans l'organisation de santé choisie. Choisissez un cabinet de médecin de famille ou un centre de santé affilié à l'organisation de soins intégrés. Vous trouverez les districts / communes valables en consultant le site [viva-health.ch](http://viva-health.ch).

## Exceptions

Dans les cas suivants, vous pouvez consulter un médecin sans passer par votre coordinateur:

- urgences
- examens gynécologiques de prévention
- consultations chez un/e pédiatre (uniquement avec Managed Care)
- maternité
- examens ophtalmologiques ambulatoires
- Avec VIVA, seuls les urgences, les examens et traitements gynécologiques ainsi que les traitements dentaires sont en libre accès sans accord préalable